

Réf: Dossier N° 104224

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MYLOMA SERVICE EVENT »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera  
palmeraie, Lot 75, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MYLOMA SERVICE EVENT »

Objet : Organisation d'évènements

Location de matériels d'évènementiels

Et pour la réalisation de l'objet social

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement toutes opérations financières commerciales industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pour autant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera  
palmeraie, Lot 75, Ilot 18

Dirigeant(s) : M YAPO RAOUL CHARLEMAGNE RAYMOND  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02502 du 06/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19340/GTCA/RC/2022 du 06/05/2022

